




5.0 crédits

30.0 h + 15.0 h

1 + 2q

Enseignants:	Hiligsmann Philippe ;
Langue d'enseignement:	Néerlandais
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Préalables :	Niveau-seuil dit B1 du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues
Thèmes abordés :	1. aperçu phonétique en particulier les règles d'assimilation; 2. introduction à l'analyse grammaticale : la phrase et ses constituants; 3. description détaillée des règles qui régissent la syntaxe et la morphologie en néerlandais.
Acquis d'apprentissage	-- Donner à l'étudiant les outils nécessaires pour comprendre, décrire et produire des énoncés corrects en néerlandais. -- Les rendre capables de consulter un ouvrage de référence en néerlandais du type 'ANS'. <i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants :	L'évaluation porte tant sur un "savoir-faire théorique" que sur un "savoir-faire grammatical". Examen écrit et oral en janvier, juin et août.
Méthodes d'enseignement :	Le cours est donné en néerlandais. Plusieurs chapitres relatifs à la syntaxe, à la morphologie ainsi qu'à l'interaction avec la phonologie/phonétique seront abordés de manière systématique et si nécessaire par le biais d'une approche contrastive avec le français. Le reste de la matière fera l'objet de présentations par les étudiants qui seront amenés à analyser en profondeur des grammaires du néerlandais, à proposer une synthèse d'un chapitre pour les autres étudiants et à prévoir des exercices ciblés (ces présentations feront l'objet d'une évaluation avant la présentation en classe). Chaque chapitre (morphologique et syntaxique) sera accompagné de nombreux exercices dont une partie seront solutionnés pendant les séances de cours.
Contenu :	Ce cours s'articule en deux parties d'égale importance; dans un premier temps, on décrit l'ordre des mots de la phrase néerlandaise; on ne cherche généralement pas à répondre à la question du "pourquoi" de l'ordre des mots, mais principalement à montrer "comment" la phrase néerlandaise s'articule autour de deux pôles, à savoir le verbe conjugué et le pôle verbal en principale, le conjoncteur et le groupe verbal en subordonnée. La distribution de toutes les fonctions grammaticales est alors orchestrée en fonction de ces deux pôles. On aborde aussi systématiquement toute la morphologie du néerlandais (à travers toutes les catégories grammaticales).
Bibliographie :	Présentations PowerPoint. Ouvrages de référence obligatoires : - Ph. Hiligsmann, P. Degrave, K. Van Goethem & mp; L. Rasier, 100 fautes. De Boeck 2014, - Ph. Hiligsmann & mp; L. Rasier, Uitspraakleer Nederlands voor Franstaligen Wolters Plantyn (2007), - R. Huitema, Van Dale Grammatica Nederlands. Glashelder overzicht op elk taalniveau, Utrecht : Van Dale Uitgevers, 2011. - Grammaire 'en ligne' sur le web, avec exercices et évaluation immédiate : voir http://www.gramlink.com Autres ouvrages de référence : - P. Godin "La Pratique du néerlandais", SPILL 18, Peeters- Leuven ; - A.M. Fontein'& mp;'A. Pescher-ter Meer, 'Nederlandse grammatica voor anderstaligen', NCB (2011)
Autres infos :	/
Faculté ou entité en charge:	LMOD

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Mineure en linguistique	LLING100I	5	-	
Mineure en études néerlandaises	LNEER100I	4	-	
Bachelier en langues et lettres modernes, orientation germaniques	GERM1BA	5	-	
Bachelier en langues et lettres modernes, orientation générale	ROGE1BA	5	-	